

SYNDICAT PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLE

Séance du 22 mai 2026

Membres en exercice : 34

Date de la convocation: 13/05/2026

Présents : 26

vingt-deux mai deux mille vingt-six l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Kléber MESQUIDA (Conseil Départemental de l'Hérault)

Représentés : 1

Votants : 27

Pour : 27

Contre : 0

Abstentions : 0

Présents : Rémy AFFRE (CDC Sud Hérault), Daniel BARTHES (CDC Les avant-Monts), Patrick CABROL (CDC Du Minervois au Caroux), Béatrice FALCOU (CDC Du Minervois au Caroux), Jean-Luc FALIP (Conseil Départemental de l'Hérault), , Sophie GACHET(CDC Grand Orb), Daniel GALTIER (CDC Les Avant-Monts), Martine GIL(CdC Les Avant-Monts) , René GINIEIS(CDC Grand Orb), Séverine GLEIZES-GUIGOU(CDC Sud Hérault), Magali GUIRAUD (CDC Du Minervois au Caroux), Audrey IMBERT(Conseil Départemental de l'Hérault), Jean-Louis LAFAURIE (CDC Grand Orb), Christian LIGNON (CDC Du Minervois au Caroux), Aurélien MANENC (CDC Grand Orb), Pierre MATHIEU (CDC Grand Orb), Kléber MESQUIDA (Conseil Départemental de l'Hérault), Marie-Pierre PONS (Conseil Départemental de l'Hérault), Thérèse SALAVIN (CDC Du Minervois au Caroux), Jean-Marc SALEINE (CDC Du Minervois au Caroux), Séverine SAUR (Conseil Départemental de l'Hérault), Philippe SILVESTRE (CDC Sud Hérault), Jean-Michel ULMER (CDC Les Avant-Monts), Sylvain BAGNATI (CDC Les Avant-Monts), Virginie MIEULET (CDC Les Avant-Monts), Jérôme ROGER (CDC Sud Hérault),

Représentés: Marc FIDEL (CDC Sud Hérault) par Rémy AFFRE (CDC Sud Hérault)

Suppléés : Florence BRUTUS (CDC Les Avant-Monts) suppléée par Sylvain BAGNATI (CDC Les Avant-Monts), Sylvie CEBE (CDC Les Avant-Monts) suppléée par Virginie MIEULET(CDC Les Avant-Monts), Jean-François MADONIA suppléé par Jérôme ROGER (CDC Sud Hérault)

Excusés : , Julie GARCIN-SAUDO (Conseil Départemental de l'Hérault), Vincent GAUDY (Conseil Départemental de l'Hérault) , Stéphane MONTAGNE (CDC Sud Hérault), Christophe MORGIO (Conseil Départemental de l'Hérault), Marie PASSIEUX (Conseil Départemental de l'Hérault), Yves ROBIN (CDC Grand Orb), Philippe VIDAL(Conseil Départemental de l'Hérault)

Objet: Procès verbal du comité syndical du 19 décembre 2025

L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ et le DIX-NEUF DÉCEMBRE à 9 h 30, les membres du Comité syndical du Syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles se sont réunis à Cessenon-sur-Orb.

Secrétaire de la séance : Daniel GALTIER

Présents : Jean ARCAS (CdC Du Minervois au Caroux), Daniel BARTHES (CdC Les Avant-Monts), Francis BOUTES (CdC Les Avant-Monts), Élisabeth DAUZAT (CdC Sud Hérault), Béatrice FALCOU (CdC Du Minervois au Caroux), Daniel GALTIER (CdC Les Avant-Monts), Kléber MESQUIDA (Conseil départemental), Marie-Pierre PONS (Conseil Départemental), Séverine SAUR (Conseil départemental).

Représentés : Christian BIÈS (CdC Grand Orb) représenté par Béatrice FALCOU, Laurent BRUNET (CdC Sud Hérault) représenté par Élisabeth DAUZAT, Catherine COMBES (CdC Sud Hérault) représentée par Élisabeth DAUZAT, Mariette COMBES (CdC Grand Orb) représentée par Daniel GALTIER, Marie-Line GÉRONIMO (CdC Grand Orb) représentée par Béatrice FALCOU, Jean-Louis LAFAURIE (CdC Grand Orb) représenté par Marie-Pierre PONS, Pierre MATHIEU (CdC Grand Orb) représenté par Marie-Pierre PONS, Catherine SONZOGNI (CdC Du Minervois au Caroux) représentée par Jean ARCAS, Didier VORDY (CdC Du Minervois au Caroux) représenté par Jean ARCAS.

Absents et excusés : Jean-Noël BADENAS (CdC Sud Hérault), Patrick CABROL (CdC Du Minervois au Caroux), Thierry CAZALS (CdC Sud Hérault), Jean-Luc FALIP (Conseil départemental), Julie GARCIN-SAUDO (Conseil départemental), Vincent GAUDY (Conseil départemental), Martine GIL (CdC Les Avant-Monts), Julian GUIRAUD (CdC Grand Orb), Audrey IMBERT (Conseil départemental), Marie LORENTE (CdC Les Avant-Monts), Christophe MORGO (Conseil départemental), Marie PASSIEUX (Conseil départemental), Pierre POLARD (CdC Sud Hérault), Jacques SOULIGNAC (CdC Du Minervois au Caroux), Béatrice TÉROL (CdC Les Avant-Monts), Philippe VIDAL (Conseil départemental).

Assistaient également à la réunion : S.HERPSON (Pays HLV), JP.MATÉO (Pays HLV), O.BARTHELEMY (Pays HLV), A.GALIBERT (Pays HLV), C.ROGER (Pays HLV), L.ABADIE (Pays HLV), A.BOISARD (Pays HLV), C.REVAUX (Pays HLV).

Le quorum étant atteint, le Président ouvre la séance à 9 h 30.

L'ordre du jour est abordé :

2025-19-12 01 Approbation du Procès-verbal du Comité syndical du 19 décembre 2025, rapport présenté par Jean ARCAS : le procès-verbal de la séance du 19 décembre 2025 n'appelant pas de commentaire est adopté à l'unanimité.

2025-19-12 02 Convention pôle médecine préventive du Centre de Gestion 34, rapport présenté par Jean ARCAS : le Comité syndical valide à l'unanimité la convention d'adhésion à la médecine préventive 2026-2028.

2025-19-12 03 Adoption du budget 2026, rapport présenté par Jean ARCAS : le Comité syndical approuve à l'unanimité le budget primitif 2026 en nomenclature M57 pour un montant de 2 618 933 € dont 2 342 392 € en section fonctionnement et 276 541 € en section d'investissement. Le budget est adopté à l'unanimité.

2025 04 Participation statutaire du Conseil département de l'Hérault, rapport présenté par Jean ARCAS : le Conseil départemental, membre du Syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles est sollicité pour sa contribution statutaire sur le budget primitif 2026 à hauteur de 368 824 €. L'ensemble de l'assemblée autorise le Président à solliciter auprès du Département cette participation.

2025-19-12 05 Participation statutaire communautaire, rapport présenté par Jean ARCAS : le débat d'orientation budgétaire a fixé, pour l'exercice 2026, le montant des participations des communautés de communes à 4 € par habitant au titre de la participation statutaire ce qui représente 378 996 €. Afin de faciliter la trésorerie du Syndicat Mixte, le règlement unique des Communautés de communes interviendra avant le 16 mars 2026, étant précisé que la base retenue est la population déclarée au titre de la DGF de l'exercice précédent conformément au tableau examiné en séance. L'assemblée valide à l'unanimité le montant et les modalités des participations.

2025-19-12-06 Habitat : participation communautaire, rapport présenté par Jean ARCAS : le débat d'orientation budgétaire a fixé, pour l'exercice 2026, le montant des participations des communautés de communes à 1 € par habitant au titre de l'accompagnement et du suivi du Programme d'Intérêt Général PIG « Habiter au Pays » ce qui représente 94 749 €. Afin de faciliter la trésorerie du Syndicat mixte, le règlement unique des communautés de communes interviendra avant le 16 mars 2025, étant précisé que la base retenue est la population déclarée au titre de la DGF de l'exercice précédent conformément au tableau examiné en séance. L'assemblée valide à l'unanimité le montant et les modalités des participations.

2025-19-12-07 Santé : Contrat Local de Santé 2026-2030, rapport présenté par Martine GIL : le Comité syndical valide à l'unanimité le Contrat Local de Santé 2026-2030 qui reposera sur quatre axes :

- Renforcer l'accès aux soins et l'attractivité médicale du territoire ;

- Mettre en œuvre une stratégie locale en faveur de la santé mentale de la population ;
- Agir sur les déterminants de santé ;
- Favoriser la mobilisation et la participation citoyenne.

2025-19-12-08 Politiques contractuelles : accord de coopération LEADER « Valorisation touristique du train de l'Aubrac », rapport présenté par Francis BOUTES : l'accord de coopération couvre la période du 30 avril 2025 (date de la première réunion) au 31 décembre 2027 pour lequel le Pays Haut Languedoc et Vignobles est le chef de file. Cette coopération a pour objectif de :

- Valoriser touristiquement la ligne du train de l'Aubrac, s'appuyant sur l'expérience conduite par le PNR de l'Aubrac ;
- Contribuer au développement d'une mobilité durable en communiquant de manière innovante.

Elle est composée d'actions communes, portées par le Pays Haut Languedoc et Vignobles et d'actions locales portées par les partenaires (le PNR des Grands Causses ; le PNR de l'Aubrac ; le Pays Haut Languedoc et Vignobles ; la communauté de communes Grand Orb ; la communauté de communes Les Avant-Monts. Cette action est validée à l'unanimité par l'assemblée délibérante.

2025-19-12-09 Politiques contractuelles : dossier LEADER « Valorisation touristique du train de l'Aubrac, rapport présenté par Francis BOUTES : dans le cadre de la coopération leader Valorisation touristique du train de l'Aubrac, le Pays Haut Languedoc et Vignobles, chef de file, est maître d'œuvre des actions communes :

- Réalisation d'une carte interactive du train de l'Aubrac entre Béziers et Neussargues ;
- Campagne de communication numérique.

Par ailleurs, le Pays en tant que chef de file assure l'animation et le suivi global. Le budget prévisionnel de ces actions est de 10 625 € TTC pour lequel les financements suivants pourraient être sollicités à hauteur de 8 500 € auprès de l'Union Européenne – crédits FEADER LEADER. Le solde de 2 125 € sera porté par l'autofinancement du Pays Haut Languedoc et Vignobles. Le Comité syndical valide à l'unanimité cette opération.

2025-19-12-10 Mobilité : challenge mobilité, rapport présenté par Marie-Pierre PONS : la mise en œuvre de ce projet s'inscrivant dans le plan de mobilité se fera en partenariat avec les communautés de communes afin d'identifier les publics cibles et déployer les outils qui seront financés par le programme :

- un outil numérique (site internet de suivi des indicateurs) ;
- des lots de récompense pour les participants ;
- une stratégie de communication ciblée ;
- des supports de sensibilisation.

Le budget prévisionnel, sur trois ans, de ces actions est de 35 000 € TTC pour lequel les financements suivants pourraient être sollicités à hauteur de 17 500 € par l'ADEME et de 10 500 € par l'Union Européenne – crédits FEADER LEADER. Le solde de 7 000 € représente l'autofinancement du Pays Haut Languedoc et Vignobles. Le Comité syndical valide à l'unanimité cette opération.

Questions diverses

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 h 30.